

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 147 - Octobre 2026

OCTOBRE 2026

HARFLEUR

PARTICIPE À

Octobre Rose

Exposition

Marche

Prévention

Soutien à la lutte contre
le cancer du sein

h
ville d'
harfleur

OCTOBRE
ROSE



« Rencontres de quartier : des échanges qui construisent l'avenir »

Les rencontres organisées en septembre à Beaulieu, dans le centre-ville et à Fleurville ont permis de recueillir vos témoignages. Elles expriment à la fois un attachement à Harfleur et une volonté d'améliorer la vie quotidienne. Elles apportent aussi une contribution aux projets pour les années à venir. Des déplacements plus sûrs et un cadre de vie mieux entretenu. La circulation et la sécurité des déplacements occupent une place importante dans les contributions.

Vitesse / Stationnement / Sécurité piétons et vélos

Au quotidien, les habitants sont à la fois piétons, cyclistes, usagers des transports en commun et conducteurs de véhicules. Il n'est pas chose aisée de faire en sorte que tout le monde puisse se sentir écouté et sécurisé. Ces problématiques sont très présentes dans la vie des Harfleurais, en effet, entre la vitesse excessive sur les routes, la difficulté à circuler pour cause de stationnements gênants voire dangereux et les nuisances de certains « nœuds routiers », les déplacements se transforment vite en corvées. La municipalité dans un premier temps, a œuvré pour le respect des limitations de vitesse et ainsi pour la sécurité de tous les usagers de la route. Dans ce but, la municipalité a déjà fait l'acquisition d'un cinémomètre, ou plus connu sous le nom de « radar », ainsi équipée, la police municipale met progressivement en place des contrôles aux endroits repérés comme « dangereux ». Les rencontres de quartiers ont permis, entre autres, de désigner des points de contrôle supplémentaires grâce au vécu des habitants, premiers témoins des excès de vitesse récurrents.

Dépôts sauvages / Végétation / Espaces publics propres

La tranquillité publique, la propreté et l'entretien des espaces communs sont des sujets qui occupent de la place dans les préoccupations du quotidien : déjections canines, encombrants et dépôts sauvages dans les rues et les espaces naturels, voirie dégradée, végétation anarchique ou cheminements difficiles à emprunter. Concernant ces sujets, il faut tout d'abord prendre en compte un paramètre fondamental : tout ne relève pas de la responsabilité de la commune. Ces domaines peuvent relever de la compétence de la Communauté urbaine (voirie, éclairage public...), des bailleurs sociaux (entretien de périmètres autour des immeubles qui leur appartiennent...) ou encore d'intervenants extérieurs (ex : LiA, SNCF leur périmètre privé ou le mobilier urbain leur appartenant...). Ce ne sont que des exemples car le maillage est complexe et la répartition des tâches peut parfois donner le sentiment d'une inaction pesante. La municipalité gère l'exécution des tâches qui lui incombent et se fait le relais auprès des acteurs extérieurs des problématiques qui relèvent de leurs compétences spécifiques.

L'équipe municipale poursuit donc son travail en lien avec la population, mettant en avant les bienfaits d'une démocratie participative bénéfique pour l'ensemble des usagers. Les élus reprennent leur cycle de permanences pour recueillir vos avis et vos contributions, un calendrier les détaillant est disponible en page 14 de ce numéro et de nouvelles rencontres dans les quartiers sont prévues au printemps 2027.

Rétrospective

Actu

Infos

Tribunes

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directeur de publication :
Tony Leprêtre

Rédaction :
Alexandra Gobbé-Anne
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du Plateau
14600 Honfleur
Tél : 02 31 89 20 34

« Une rentrée qui nous rassemble »

Chères Harfleuraises, chers Harfleurais,

Septembre nous a donné plusieurs occasions de nous retrouver. À Beaulieu, dans le centre-ville et à Fleurville, les "Rencontres du Maire" ont permis des échanges directs sur votre quotidien, vos préoccupations et vos idées pour Harfleur. Merci à chacune et chacun d'avoir participé, pris la parole ou déposé une contribution. Merci également aux agents municipaux qui ont préparé ces rendez-vous.

J'en retiens votre attachement à notre ville, à ses commerces, à ses espaces de promenade, à ses associations et à cet esprit de village. J'en retiens aussi vos attentes : des déplacements sécurisés, des espaces publics entretenus, la tranquillité dans son quartier et un accès aux services publics facilité. Vos avis méritent toute notre attention. La rentrée, c'est également la reprise de l'école, des activités sportives, culturelles et associatives.

Derrière chaque accueil, chaque entraînement, chaque activité, des professionnels et des bénévoles consacrent du temps aux autres. Leur engagement contribue à la vitalité d'Harfleur et je tiens à les en remercier.

Octobre prolonge cette dynamique avec la nouvelle saison culturelle municipale et les rendez-vous de nos associations. Je vous invite à découvrir les animations présentées dans ce Zoom, à pousser la porte des équipements publics, à essayer une activité ou à partager un moment en famille. Ces occasions de rencontre comptent, notamment pour celles et ceux qui viennent de s'installer ou qui se sentent parfois isolés.

Notre ville connaît aussi une période de travaux et de transformations. Nous mesurons les difficultés que cela représente pour les déplacements de chacun, les riverains et les commerçants. L'avenir d'Harfleur se prépare avec une attention constante à la vie quotidienne. Continuons notamment à fréquenter nos commerces de proximité, qui participent pleinement à l'animation de nos quartiers.

C'est dans cet esprit de proximité que je souhaite poursuivre le dialogue et les échanges avec vous. Vos observations, votre expérience et vos propositions nous aident à mieux comprendre les besoins de notre Ville.

**Bien fidèlement,
Tony Leprêtre**

Rétrospective



Ça bouge au Champ !

La saison 9 de "Au Champ" s'est déroulée le 12 septembre dernier sur l'exploitation maraîchère bio "La Petite Surface". Entre visite de la ferme et de l'Espace Naturel Sensible (avec le Dpt76), musique, spectacle, stands de partenaires (sensibilité et respect du vivant), aire de jeux pour enfants, chapiteau, manège et un bar tout nouveau, les visiteurs d'Harfleur et d'ailleurs ont passé une excellente après midi sous le soleil normand.



Bibliothèque Elsa Triolet

Contes et musique pour petites oreilles



Rencontre avec Clément Delahayes-Evrard



Un programme varié à la bibliothèque ce mois-ci :

Samedi 12 septembre :

L'association Ann's TrÂme GrAm pour un moment de découverte et de créativité lors de la séance de contes à destination des tout-petits dès 6 mois et de leurs parents.

Samedi 26 septembre :

Une lecture animée de l'oeuvre "L'Archipel des mots perdus" par l'auteur en personne, au fil d'un Kamishibai interactif. À la suite de quoi les enfants ont pu donner vie à une fresque participative. Un véritable voyage dans le monde merveilleux des émotions de l'enfance.



Contes et légendes du bois

Par un beau dimanche de septembre, la Cie Touches d'Histoire (avec le Dpt76) proposait à un petit groupe d'inscrits une promenade animée sur les rives du Saint Laurent. Totalement gratuite (cf Zoom de septembre),

cette petite excursion familiale faisait des haltes poétiques et littéraires, des contes et légendes dont les thèmes inspirés de la nature alentours ont fait rêver petits et grands en cette belle après midi dominicale.



Commémoration : Libération d'Harfleur

Le 12 septembre 2026, le Maire, accompagné des élus harfleurais, et de membres du Conseil Municipal des Jeunes, se sont rendus au carré militaire, puis à la stèle aux martyrs et enfin aux monuments aux morts afin de commémorer les victimes et les héros de la Seconde Guerre mondiale et célébrer la libération d'Harfleur.



Rétrospective

Ré-inventer les espaces publics : la plaine de la paix



Au niveau de la place des droits de l'enfant, Harfleur a dessiné et fait réaliser en interne, par les agents des services techniques municipaux (voir l'article « chantiers d'été » dans le Zoom du mois de septembre 2026) une prairie fleurie et une zone ludique en bois (rondins) afin de redonner vie à cet espace vide suite à l'incendie ayant complètement détruit le centre de Loisirs « Les 2 Rives ». L'impossibilité financière de pouvoir reconstruire un bâtiment en lieu et place de l'ancien a conduit la municipalité à ré-inventer le lieu.

Le site naturel en bordure de rivière est propice à la détente et aux jeux, de plus, faire en sorte qu'il soit encore destiné à un public jeune semblait une évidence. N'hésitez pas à venir y faire un tour, à l'occasion d'une balade, ou pour profiter d'un rayon de soleil automnal.

Villas balnéaires

En partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, la Ville d'Harfleur a organisé une exposition, des visites théâtralisées et des visites historiques au musée du Prieuré du 19 août au 27 septembre 2026, sur le thème "Villas balnéaires du Havre à Étretat", relatant l'histoire des villas bâties entre 1840 et 1914. Les visiteurs ont pu ainsi découvrir ce patrimoine caractéristique de nos bords de mer.



Une bonne occasion de trouver son activité

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026, M. le Maire s'est rendu dans les classes des écoles primaires d'Harfleur afin de distribuer aux élèves des bons gratuits pour des séances d'essai dans les associations harfleuraises participantes à l'opération "Sports et Loisirs avec les assos d'Harfleur". L'occasion de découvrir et pourquoi pas se trouver une activité et révéler des vocations. Le détail et la liste à jour des associations harfleuraises est disponible sur le site officiel de la Ville : www.harfleur.fr > Harfleur loisirs > les associations



Les élus harfleuraux à la rencontre des habitants dans leurs quartiers

Les élus d'Harfleur sont allés à la rencontre des habitants durant le mois de septembre :
le 08 sur la place G. de Maupassant à Beaulieu
le 15 sur la place J. de Grouchy dans le centre ville
le 22 dans le parc de la salle Duquenoy de Fleurville.
Les échanges ont été nombreux et enrichissants, le contact entre les élus et la population ayant ouvert un dialogue nécessaire au fonctionnement de la municipalité (cf p.2 Nota Bene).



Liste des associations participantes

O Petit pestacle :

06 04 49 01 41 - opetitpestacle@gmail.com

AAPPMA La Lézarde - Association de pêche

M. Brière 06 44 89 44 11 - aappma.lalezarde@gmail.com

Amical Futsal Harfleur :

amical-futsalharfleur2026@outlook.com

Amicale Laïque Harfleur (ALH)

M. Pacory 06 67 38 23 98 - president.alharfleur@gmail.com

ASHB Badminton :

Mme Delalandre 06 60 84 84 14 - badminton@ashb76.fr

ASHB Danse Moderne :

Sarah Lemeray-Jones 06 62 78 50 97

ASHB Handball :

Mme Poisson 06 64 10 44 36 - 5976037@ffhhandball.net

Judo Club Harfleuraux :

M. Leclerc 07 81 19 66 36 - judoclubharfleuraux@gmail.com

Harfleur Football Club :

Kujtim Metushi 07 87 32 54 42 - 564990@lfnfoot.com

SB2D Karaté Club 76 :

06 95 53 46 24 - sb2dkc76@gmail.com

Team B. Maniguet Kick Boxing :

M. Maniguet 06 73 88 79 75 - bruno.maniguet@gmail.com



Les Journées Européennes du Patrimoine s'invitent dans la cité des 104 !

De nombreux visiteurs, Harfleurais pour beaucoup mais aussi venus de différents endroits de la région se sont déplacés à Harfleur lors des animations organisées par la Ville à l'occasion de l'édition 2026 des Journées Européennes du Patrimoine. Rappelons que ces journées, se tenant en France, chaque année à la fin du mois de septembre depuis 1984 permettent à tous et toutes de découvrir des monuments historiques et des trésors du patrimoine local sous un angle différent, parfois insolite.

Les animations proposées s'étaient sur tout un week-end, elles ont mis en lumière :

- l'église Saint-Martin, son architecture, son étude poussée et sa préservation, à l'occasion d'une conférence de C. Colliou, docteur en archéologie,
- les vitraux de l'église par le biais d'ateliers manuels pour les enfants
- le musée du Prieuré, en accès libre (exposition temporaire et collections permanentes),
- la porte de Rouen, à travers les visites thématiques de son chantier de restauration et des techniques d'élévation.

Pour tous les goûts, toutes les curiosités et tous les âges, les journées du Patrimoine harfleurais vous donnent rendez-vous en 2027 !



[Visite guidée]

Escapade médiévale

Dimanche 4 octobre - 15h - Cœur historique
À partir de 10 ans - Gratuit, inscription conseillée
au 02 35 13 30 09



De la porte de Rouen à la flamboyante église gothique Saint-Martin en passant par l'hôtel Guillard et l'auberge des Portugais, remontez le temps pour plonger au cœur du Moyen Age. Au fil des ruelles et des quais pavés, vous mesurez la prospérité et le rayonnement d'une des plus importantes cités portuaires de Normandie entre le 11ème et le 16ème siècle.

[Spectacle]

Drôles de rencontres au musée

Par La Belle Envolée

Mercredi 21 octobre - 15h, 16h et 17h - Musée du Prieuré
À partir de 6 ans - Gratuit, inscription conseillée
au 02 35 13 30 09



Alors qu'une guide, un peu farfelue et décalée, entame la visite guidée du musée, elle tombe nez à nez avec un drôle de personnage ! La visite ne se passera pas comme prévu, pour le plaisir du public !

[Ciné-spectacle]

The Rocky Horror Picture Show

Un film de Jim Sharman (1976)

Jeudi 29 octobre - 20h30 - La Forge
+ de 16 ans - Tarifs : de 6€ à 10€

The Rocky Horror Picture Show est une comédie musicale déjantée, entre science-fiction, horreur kitsch et cabaret glam rock. Une nuit d'orage, la voiture de Janet et Brad, un couple "coincé" venant de se fiancer, tombe en panne. Obligés de se réfugier dans un mystérieux château, ils vont faire la rencontre de ses occupants pour le moins bizarres, qui se livrent à de bien étranges expériences. Entre chansons cultes, humour décalé et ambiance folle, le film est devenu un classique mythique du cinéma musical.

Depuis plus de cinquante ans, les projections animées du The Rocky Horror Picture Show sont une institution. Un véritable phénomène culte, mêlant cinéma, performance scénique et interaction avec le public dans une ambiance jubilatoire et décalée. Sur scène, les comédiens de Panic Babies donneront vie au film en direct. Préparez-vous à franchir les portes de l'étrange et à vivre une soirée dont vous ne ressortirez pas indemnes !



C'est Halloween !

[Animation municipale]

Chasse aux bonbons

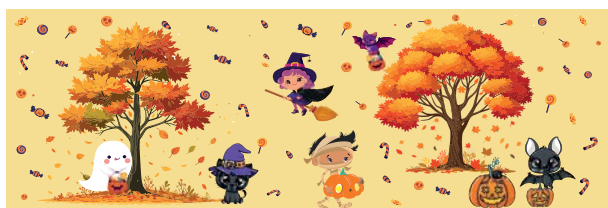
Avec Touches d'histoire

Vendredi 30 octobre - 16h30 - Parc de l'hôtel de ville

Accès libre - À partir de 5 ans - Public familial - Durée 1 heure

Les fantômes, les sorcières et les monstres sont de sortie... et les bonbons n'attendent que d'être découverts. Viens participer à une grande chasse aux bonbons d'Halloween remplie de surprises, de jeux et de gourmandises.

Enfile ton plus beau déguisement et prépare-toi à partir à la recherche des trésors sucrés cachés un peu partout dans le parc !



[Animation familiale]

Enquête d'Halloween à La Forge - Escape game

Avec Touches d'histoire

Samedi 31 octobre - 18h - La Forge

Gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque Elsa Triolet



Cette enquête demandera de l'astuce aux grands comme aux petits afin de résoudre les indices parfois ardues...

Un moment de complicité pour profiter de la fête des monstres !

Octobre Rose à la bibliothèque

[Exposition]

Des photos et des femmes

Par la photographe Angélique Brossard

Du 6 au 24 octobre - Bibliothèque E. Triolet

Accès libre

Dans le cadre d'Octobre Rose, une exposition se tiendra dans la section adulte du 6 au 24 octobre 2026, réalisée par la photographe Angélique Brossard.



[Sophrologie]

Atelier relaxation

par Magali Nicolas

Mardi 13 octobre - 17h30 - Bibliothèque E. Triolet Section adulte - Gratuit sur inscription

La bibliothèque vous invite à participer à une séance de sophrologie, un moment privilégié pour vous détendre, relâcher les tensions et retrouver un état de sérénité. Offrez-vous une parenthèse de calme et de bien-être au cœur des livres.

L'argent récolté sera intégralement reversé aux associations présentes sur le village des partenaires

Harfleur en rose 3^{ème} édition

L'opération « Harfleur en Rose » va de nouveau prendre place à Harfleur à l'occasion d'« Octobre Rose », pour lutter et sensibiliser au dépistage de cancer du sein.

Comme pour les éditions précédentes, la municipalité organise une marche et met en place un « Village des partenaires » le dimanche 11 octobre durant le traditionnel marché.



Marche Rose

- Parcours de 6 km à travers toute la ville
- Rendez-vous à 9h30 sur la place d'Armes
- Échauffement en musique dans la bonne humeur avec Alexia Confais
- Participation des Corcovado



Inscription à la marche

- Au Pôle Accueil Population - place de l'Hôtel de Ville
- Au Pôle de Beaulieu, place Jean Mermoz à partir du 17 août

La participation à l'événement se fait sous forme de dons libres



Village des partenaires

- De 9h30 à 13h
- Prévention, palpation, sophrologie, réflexologie etc...
- Vente de produits dérivés

Bus LiA "Octobre Rose"

- Sensibilisation au dépistage du cancer du sein avec la participation du service santé de la Communauté urbaine
- Conseils de prévention Apprentissage de l'autopalpation

L'écho des commerces

Inspire & moi : de la vape, mais pas que...

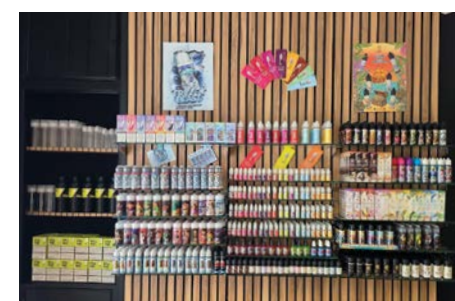
Le 15 septembre dernier, un tout nouveau commerce a ouvert ses portes au numéro 16 de la rue des 104, dans le cœur historique d'Harfleur.

Il s'agit d'Inspire & moi une charmante boutique qui propose une grande variété de parfums pour la vape et différents modèles de cigarettes électroniques... Mais Inspire & moi c'est aussi :

- des accessoires de mode
- des sacs à main, sacs bananes
- des pochettes,
- des porte-monnaie,
- des bijoux et bijoux de sac,
- des écharpes, chaussettes,
- des parapluies,
- des savons bio de fabrication artisanale du Tarn.

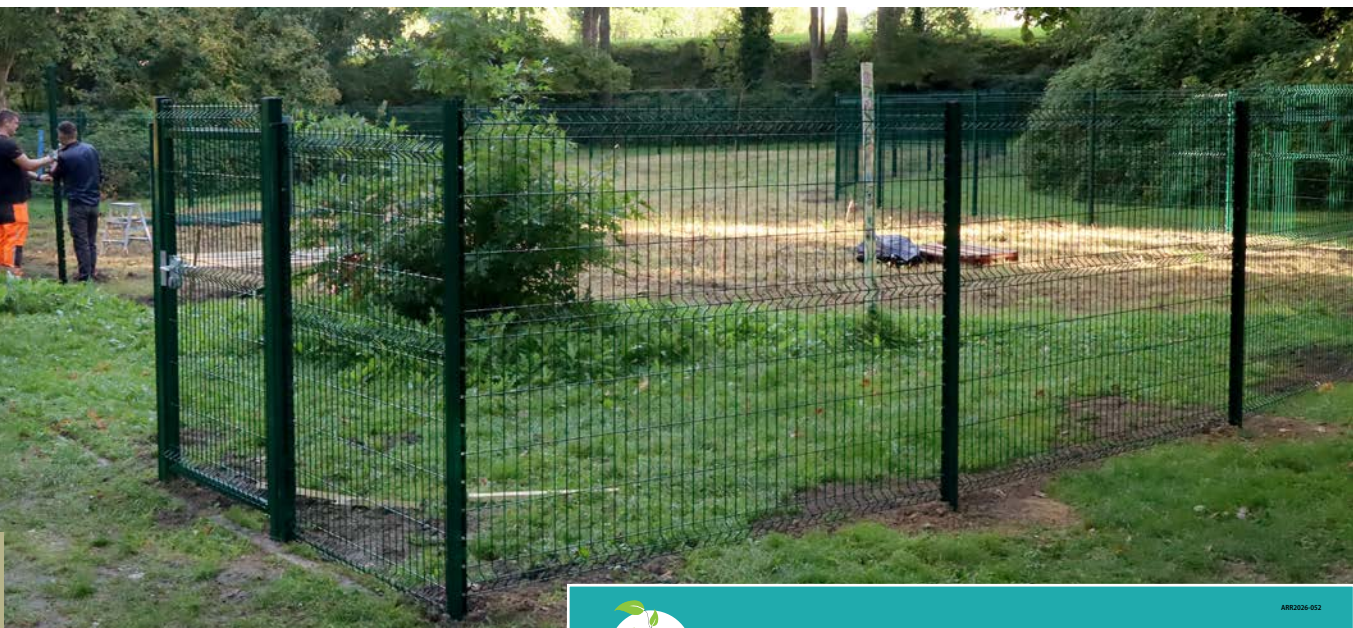
Et beaucoup d'autres surprises !

Inspire & moi :
16 rue des 104, 76700 Harfleur
Lundi fermé
Mardi - mercredi : 9h/12h 14h/19h
vendredi - samedi : 9h/12h 14h/19h
Jeudi - dimanche : 9h/ 12h
FB : Inspire & moi



Nouveau dans le parc de la mairie : le caniparc

Un espace spécialement conçu pour les chiens

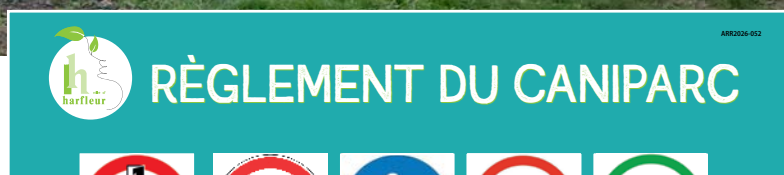


Parce qu'il n'est pas facile, même dans une petite ville, de trouver des endroits où laisser nos amis à quatre pattes s'épanouir en liberté, la municipalité a mis en place un grand caniparc dans la partie arrière du parc de la mairie.

À ne pas confondre avec un espace d'agility, le caniparc est un lieu clos et sécurisé permettant aux propriétaires de les laisser courir librement sans attache, jouer avec leurs congénères et ainsi pouvoir s'épanouir et socialiser, car plus les chiens ont d'interactions sociales avec les autres plus les contacts (promenade, rue, voisinage...) sont apaisés.

Le caniparc harfleurais est doté d'une poubelle et d'un distributeur à sacs pour le ramassage des déjections. Sa forme épouse celle de l'espace naturel dans lequel il est implanté et dispose de petits bosquets le rendant moins artificiel que les espaces carrés et nus que l'on peut rencontrer ailleurs.

Afin d'assurer la sécurité et le bien être de tous, l'usage du caniparc est régi par un règlement (ci-contre) affiché à l'entrée de celui-ci. L'arrêté municipal complet correspondant est téléchargeable sur le site Internet de la Ville.



Votre entrée dans le caniparc sous-entend la lecture et l'acceptation du présent règlement.
Toutes infractions au règlement feront l'objet de sanctions :
- expulsion,
- contravention de 2^{ème} classe, article R.610-5 du Code Pénal,
- contravention de 4^{ème} classe, article R634-2 du Code Pénal, pour tous jets de détritus.
Ces aires d'exercices pour chiens sont accessibles toute l'année.

RÈGLES À RESPECTER DANS L'ENCEINTE DU SITE

- Cet espace est interdit aux chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie,
- L'entrée est interdite aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés,
- Il est interdit de rentrer dans le caniparc avec un animal autre qu'un chien,
- Le portail doit être systématiquement refermé derrière soi à la sortie,
- Les chiens doivent être nécessairement tenus en laisse à l'extérieur de l'espace canin,
- Les chiens doivent être obligatoirement identifiés, vaccinés, vermifugés et traités contre les puces et les tiques,
- Il est obligatoire de ramasser les déjections de son ou ses chien(s),
- Il est obligatoire de surveiller son ou ses chien(s) en permanence,
- Les mégots de cigarettes doivent être jetés dans la corbeille,
- Il est interdit, à l'intérieur de l'espace canin, de nourrir son chien et de consommer soi-même de la nourriture ou une boisson alcoolisée ou non.
- Tous jet ou dépôt de détritus, liquide et objets en tous genres est strictement interdit.
- Comme la réglementation en vigueur l'exige, toute consommation de produits illicites est strictement interdite.

CONSEILS DES BONNES PRATIQUES

- Faire une première visite de reconnaissance de l'espace canin avec un chien lorsque l'espace est vide ou très peu fréquenté, pour que le chien s'habitue au lieu et prenne ses repères,
- Si l'espace canin est déjà très fréquenté, patientez quelques minutes, le temps que quelques usagers sortent,
- Entrez dans l'espace canin avec un chien calme, si ce n'est pas le cas, prenez le temps de faire un petit tour pour le tranquilliser et ainsi rentrer sereinement dans l'espace,
- Si un chien a des difficultés de socialisation avec ses congénères, pratiquez l'espace canin à un horaire peu fréquenté et prévenez les autres propriétaires de son comportement,
- Si une chienne est en chaleur, abstenez-vous d'entrer car elle sera assaillie par les mâles. La compétition sexuelle est une source de conflit entre chiens,
- Si un chien n'est pas habitué à la compagnie de chiens de toutes tailles, préférez les contacts avec les chiens du même gabarit pour éviter que votre compagnon ne se sente agressé,
- Si vous êtes accompagné d'un enfant, veillez à ce que ce dernier reste éloigné de chiens qui risquent de le bousculer en courant ou en jouant brusquement,
- Il est recommandé aux personnes sans chien de rester à l'extérieur de l'espace canin,
- N'apportez aucun jouet, comme des balles afin d'éviter les risques de compétition ou de jalousie,
- Soyez réactif lors d'éventuelles bagarres, ne vous interposez pas physiquement, mais détournez leur attention, en élevant la voix, par un bruit ou en les aspergeant d'eau ;
- Si un chien est mal socialisé ou agressif, n'hésitez pas à en parler à votre vétérinaire ou adressez-vous à un éducateur canin.

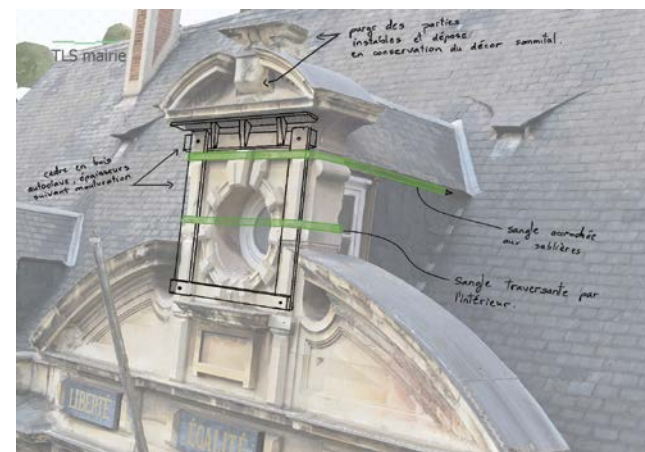
Travaux sur l'hôtel de Ville et l'église Saint-Martin pour préserver le patrimoine harfleurais

Hôtel de Ville

Suite aux infiltrations d'eaux pluviales repérées durant l'hiver 2024/2025 sur les toitures de l'Hôtel de Ville, la municipalité a programmé des investigations menées par une architecte du patrimoine. Celles-ci ont mis en évidence une déformation sur la charpente de l'édifice ayant des répercussions directes sur les maçonneries extérieures au niveau des lucarnes de toit.

Des fissures ainsi qu'une inclinaison des ouvrages ont été repérées et nécessitent une mise en sécurité afin d'éviter tout risque de chute d'éléments les constituant sur le parvis en contrebas.

La solution réside ici dans la pose de cadres en bois sur chacune des lucarnes, ceinturés par l'arrière à la charpente principale du comble, au moyen de câbles en acier inoxydable. Ces dispositifs de sécurité resteront en place jusqu'au chantier de restauration globale du monument. L'une des lucarnes étant trop atteinte, la partie supérieure du décor qui la compose sera déposée et mise à l'abri.



Clocher de l'église

Les 16 et 17 septembre derniers, la municipalité a fait procéder à une expertise (opération nécessaire sur ce type d'ouvrage) des 4 faces du clocher de l'église. Cette opération courante d'inspection est menée tous les 10 ans (la dernière s'était déroulée en juillet 2016) afin d'assurer la prévention de problèmes éventuels liés aux monuments.

Au moyen d'une nacelle élévatrice, les techniciens de l'entreprise Lanfry - Monument ont procédé, sous la surveillance de l'Architecte du Patrimoine Cristina Alistar, à la dépose préventive de tous les blocs de maçonnerie risquant de chuter en contrebas. La capacité de la nacelle étant limitée à 60 mètres, les parties supérieures jusqu'au sommet de la flèche montant à 85 mètres, ont été examinées au moyen d'un drone de la société Metascan. Le traitement des images permettra une restitution en orthophotographie* d'une très haute définition, afin de renseigner avec précision l'état de conservation des parties non accessibles. Les investigations ont révélé une dégradation avancée sur 2 abat-son** de la façade ouest : une désagrégation de la pierre, une perte de matière et un affaissement engendrent un risque de chute à moyen terme. En attendant l'intervention de retrait de ces 2 grandes pierres, un périmètre de sécurité préventif a été installé en bas du monument.



* Orthophotographie : image aérienne rectifiée géométriquement pour qu'elle soit uniforme et mesurable sur toute sa surface, elle permet l'absence de distorsion, le géoréférencement (coordonnées gps incluses) et l'utilisation cartographique.

** Abat-son : grandes pierres posées obliquement dans les fenêtres des façades pour reporter le son des cloches en contrebas vers la ville.

Du côté des assos...



GRAND LO TO

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026

Ouverture 12h • Début des jeux 14h

SALLE DE LA FORGE 76700 HARFLEUR
Organisé par l'association des Caraques

NOMBREUX LOTS À GAGNER!
TV ÉCRAN PLAT • AIR FRYER • CENTRALE VAPEUR • GAUFRIER
BOUILLLOIRE • BLENDER • TASSIMO • ET BIEN D'AUTRES !

TARIFS

1 CARTON	2,50€
5 CARTONS	10€
11 CARTONS	20€
17 CARTONS	30€

Buvette & Restauration
Paninis, Boissons, Desserts...

INSCRIPTIONS/OBLIGATOIRES :
07 49 53 42 41

CADDIE VALEUR 100€



INFORMATION AUX HARFLEURAIS.ES

LES ÉLUS HARFLEURAIS À VOTRE ÉCOUTE !

Vous avez une question, une idée, un problème à signaler ou simplement l'envie de discuter de votre quartier et de votre ville ?

Nous vous accueillons à l'Hôtel de Ville pour échanger librement de tous les sujets qui vous concernent au quotidien à Harfleur.

Venez nous rencontrer sans rendez-vous, de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville d'Harfleur :

- Samedis 10 et 24 octobre -
- Samedis 14 et 28 novembre -
- Samedi 12 décembre - 2026

Ces permanences sont ouvertes à toutes les Harfleuraises et à tous les Harfleurais. Nous vous y attendrons avec plaisir.

Parce qu'une ville se construit avec ses habitants dans l'écoute et le dialogue.



Renseignements et informations à l'accueil général de la mairie : 02 35 13 30 00

Prochain Conseil Municipal

**Lundi 7 décembre 2026
18h30 - Salle du parc**

Les procès verbaux des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

**Jeudi 12 novembre 2026 - 17h
Carré des Docks - Le Havre**

Les séances sont publiques

Groupe " Harfleur à Cœur " - Élus de la majorité

Ces prochaines semaines s'inscrivent dans un contexte politique incertain. Nous ne maîtrisons pas toutes les échéances à venir : notre mandat pourra se poursuivre et nous permettre de continuer à agir, ou les électeurs pourront être appelés à nouveau aux urnes.

Quelle que soit la situation, notre engagement reste et restera le même. N'en déplaise à l'opposition, le travail que la majorité en place fournit quotidiennement se voit, se ressent et les habitants et commerçants nous remercient pour cet investissement.

En tant que citoyens, nous rencontrons les mêmes difficultés que les Harfleurais, mais au lieu de nous complaire dans des plaintes sans fin contre tout et n'importe quoi, nous décidons d'avoir une attitude positive.

Et puisque vous nous avez fait confiance en tant qu'élus nous allons bouger les choses.

Aucun fatalisme dans notre groupe majoritaire. On nous bloque les portes ? On passera par les fenêtres pour voir aboutir les projets de notre programme. Car au-delà des échéances, ce qui demeure, c'est notre engagement pour notre commune et pour chacune et chacun d'entre vous.

Notre engagement est sans faille, notre investissement pour notre Ville demeure intact, parce qu'on a cette conviction chevillée au corps, Harfleur mérite le meilleur et on le lui donnera ! On trouvera des solutions innovantes pour avancer dans l'intérêt d'Harfleur et de ses habitants.

Franck GROUSSARD
pour le groupe "Harfleur à cœur"

Groupe " Harfleur, Ensemble ! " - Élus de l'opposition

Bienvenue aux nouveaux parents d'élèves !

Le bronzage s'estompe, les matins sont plus frais, la rentrée paraît déjà un peu loin.

Le rythme de la semaine est définitivement bien repris. Dans les écoles harfleuraises, il est temps de penser aux élections des parents d'élèves ; elles auront lieu vendredi 9 octobre.

Devenir parents d'élèves élus, c'est s'intéresser à la vie de l'école de son enfant, c'est être un relais pour l'équipe enseignante comme pour l'ensemble des parents, c'est œuvrer dans l'intérêt des enfants, c'est composer avec des visions différentes, c'est créer du lien entre les familles, c'est participer à faire de l'école un lieu de partage et de solidarité.

A la sortie des écoles, à la vente de gâteaux, en conseils d'école ou sur le marché de Noël...tout au long de l'année, les parents d'élèves (élus ou non) donneront de leur temps pour participer aux projets de l'école et ainsi défendre l'intérêt collectif.

Les parents sont les maillons essentiels de la relation entre l'élève et les enseignants, ils accompagnent leurs

enfants dans les sorties scolaires, ou dans leurs devoirs, mais, bien plus, ils sont ceux des apprentissages du quotidien, ils les font grandir.

Nous félicitons chaleureusement tous les parents d'élèves élus, ainsi que toutes les associations de parents d'élèves qui en se structurant portent plus haut la voix de leurs écoles.

Nous nous tenons à votre écoute pour que l'école demeure un lieu de rencontres, d'épanouissement et d'émancipation.

Justine Duchemin
Conseillère Municipale
du groupe « Harfleur, Ensemble ! »

Carnet

Naissances :

09/08/26 AHAMADA Kamilia
02/09/26 MAILLARD Inélya

Mariages :

09/09/26 CADRAN Jason GOMEZ RIVAS Alma
12/09/26 PIÉGARD Peter TALBOT Christelle

Décès :

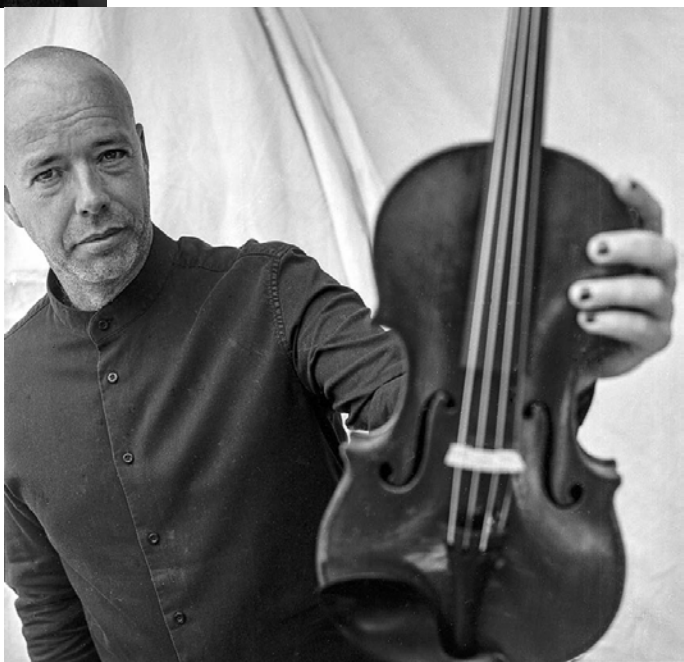
14/08/26 POULET Françoise
21/08/26 SOURD Lucien
27/08/26 LEBONNOIS Jeanne
02/09/26 BARAY Virginie

MURMURATION



ALICE LIGIER
POÉTESSE, SLAMEUSE

**JEAN DENIS
MOREAU**
VIOLONISTE



N° licence : L1-R-22-003070 / L2-R-22-003525 / L3-R-22-003526

Dimanche 8 novembre - 17h
ÉGLISE SAINT-MARTIN - HARFLEUR



Billetterie en ligne : www.harfleur.fr

Renseignements au 02 35 13 30 09 - Facebook : La Forge Harfleur

La Forge : 1 rue Frédéric Chopin - Harfleur

